# Le Coquelicot

## Hors série n°1

### Édito

Par Gérard ZABATTA
Président de l'agence de développement touristique
Vice-Président du Conseil Général

## Devenez accélérateur du tourisme deux-sèvrien

L'ADT des Deux-Sèvres a décidé de réserver un large volet de son nouveau plan de communication aux habitants du département.

Pourquoi ce choix ?

Les résultats d'une étude confiée à TNS-Sofres*, parue l'an passé, mettent en exergue une donnée capitale : 80% des vacanciers qui séjournent en Deux-Sèvres logent chez la famille ou chez des amis. Un tel chiffre signifie que les deux-sévriens qui n'ont pas fait du tourisme leur profession, ont pourtant capacité à influer les choix de visites et de loisirs de quatre visiteurs sur cinq hébergés sur notre territoire.

Face a ce constat, l'ADT a donc souhaité placer les habitants au coeur de sa nouvelle stratégie de communication partagée avec les Offices de Tourisme. Notre objectif commun est de leur donner l'envie et les moyens de devenir de véritables ambassadeurs du tourisme deux-sévrien. Il est aussi que grâce à leur implication, leurs invités s'intéressent davantage à notre département, visitent votre site touristique, votre musée, utilisent votre structure de loisirs, fréquentent votre restaurant...

Nous comptons sur vous, et sur l'ensemble des prestataires touristiques des Deux-Sèvres, pour réussir collectivement dans cette entreprise. C'est en effet par les offres originales et exclusives que vous saurez proposer aux Deux-Sévriens, que vous attiserez leur curiosité. Ils s'approprieront dès lors davantage toutes les richesses de leur département, s'impliqueront dans sa promotion et vous adresseront de nouveaux clients qui sont leurs proches.

De notre côté, ADT, Offices de tourisme, et tout un ensemble de partenaires au premier rang desquels le Conseil général, allons dès le moi de mai, communiquer largement auprès de nos concitoyens les offres qui leur seront faites.

Ce Coquelicot spécial vous donne toutes les clés du dispositif qui se met en place. Merci de votre participation à cette action originale, de nature à accélérer le développement touristique de ce département que nous aimons.

* Source : TNS SOFRES, Suivi de la Demande Touristique, 2010-2011

Réseau National des Destinations Départementales • Accélérateur de Tourisme •

→ **Captez** une nouvelle clientèle

→ **Agissez** pour multiplier le nombre de visiteurs

→ **Intégrez** le réseau d'activités et sites touristiques des Deux-Sèvres

# Que fait-on et comment ?

La philosophie du dispositif Habitant Ambassadeur est de rassembler des Deux-Sévriens fiers de leur département et ayant envie de le faire découvrir. Pour cela, il est prévu un ensemble d'outils et d'actions intégrant notamment :

**→ La création d'une marque et d'une gamme d'outils spécifiques** pour les « postulants » Ambassadeurs :

Un tel projet méritait bien d'avoir une signature attractive et un univers graphique bien à lui. L'ADT a donc fait appel à un professionnel de la communication pour remplir cette mission. C'est ainsi qu'est née la marque **Deux-Sèvres, on aime 2 fois plus !**

Les outils clés (voir détails en pages 3 et 4) :

- Un livret promotionnel – 40 000 exemplaires
- Une carte (type carte de fidélité) – 10 000 exemplaires
- De l'actu et des offres promotionnelles sur le blog de l'ADT
- Une newsletter en flux dynamique – dès qu'une offre spéciale Ambassadeur sera saisie sur le blog, une mini-lettre d'info sera adressée aux détenteurs de la carte

En complément de ces outils, l'ADT avec l'aide des Offices de Tourisme et des partenaires, assurera l'animation du réseau des Ambassadeurs à travers des événements (visites guidées privées, vernissages, etc.) et des récompenses (Ambassadeur le plus actif, le plus mobile, etc.).

**→ La création ou mise à jour de supports de communication** permettant de faire connaître les atouts touristiques du département aux habitants des Deux-Sèvres et à leurs proches :

- Magazine n°4
- Carte touristique
- Présentoirs avec fiches dans les sites de visite
- Carnet «Découvertes en Deux-Sèvres» (nouveauté 2014, en remplacement du chevalet)

**→ Une campagne de communication départementale** pour apporter un maximum d'efficacité et de cohérence :

- Une communication forte, comprenant la 4ème de couverture, dans le journal du Conseil Général du mois d'avril (diffusé en boîtes aux lettres auprès d'environ 170 000 foyers).
- Des opérations événementielles sur l'ensemble du département : Foire Exposition de Niort, marchés de villages sur l'ensemble du département, marchés de Pays de Bienvenue à la Ferme, Tour cycliste des Deux-Sèvres, Rallye de régularité historique «Classic Val de Sèvre», Grand Prix historique de Bressuire…).
- Des vitrophanies pour identifier les partenaires de l'opération.
- Des relations presse lors du lancement de l'opération.
- Des encarts publicitaires dans TV magazine (2 parutions en avril et juin 2014) et la Nouvelle République (mémostick sur la Une fin mai).
- Des articles dans les bulletins municipaux et journaux communautaires, au fil de l'année.
- Des bannières publicitaires sur les sites internet des partenaires de l'opération.

# Les outils clés du dispositif

## LA CARTE

**→ Objectif :** inciter les habitants à faire découvrir leur département en leur donnant accès aux sites de visite, activités de loisirs et restaurants à des conditions préférentielles, sous réserve qu'ils soient accompagnés d'au moins une personne payant le tarif public adulte.

La carte sera au format carte bancaire, en plastique rigide.

Nominative : une zone d'écriture permettra au détenteur de la carte d'y inscrire son nom. Ce champ devra obligatoirement être rempli pour que la carte soit valable. En demandant la présentation d'une pièce d'identité, le personnel d'accueil pourra s'assurer qu'il s'agit bien du détenteur de la carte.

Numérotée : le numéro séquentiel imprimé sur la carte sera associé au nom du propriétaire de la carte.
Afin d'établir une traçabilité, il sera demandé au personnel d'accueil de remplir un tableau de bord très simple : numéro de la carte présentée et code postal de la personne accompagnant. Ces informations, une fois analysées par l'ADT, permettront d'avoir une meilleure connaissance du parcours client. Les résultats seront transmis en fin d'année à l'ensemble des partenaires ayant rempli le tableau. Le fait de connaître la fréquence d'utilisation des cartes et la mobilité des Ambassadeurs, permettra également à l'ADT de mettre en place un principe de récompense.

**→ Une offre attractive :** les acteurs touristiques souhaitant adhérer au dispositif devront proposer une offre suffisamment attractive, gage de la réussite de l'opération :

- Pour les sites de visite : remise de 50 % pour l'Ambassadeur s'il est accompagné d'au moins 1 personne payant le plein tarif adulte (non cumulable avec d'autres offres ou cartes de réduction).
- Pour les activités de loisirs : 25 % de réduction sur le plein tarif public pour l'ambassadeur, aux mêmes conditions.
- Pour les restaurants : un apéritif offert à l'Ambassadeur et ses convives.
- Pour les boutiques des Offices de Tourisme : 10% de réduction (hors librairie).

**→ La carte sera disponible sur demande auprès de l'ADT et des Offices de Tourisme.** Elle sera également largement diffusée lors des opérations événementielles et par le biais de réseaux de distributeurs. Le demandeur fournira ses coordonnées complètes qui seront stockées et exploitées par l'ADT.

## LE LIVRET

**→ À la fois support de promotion et mode d'emploi qui indique le principe et les avantages d'être Ambassadeur :** comment se procurer la carte et comment l'utiliser, où trouver la liste des partenaires, où trouver les informations spéciales Ambassadeur sur le blog, comment s'abonner au flux d'information, les avantages permanents et ponctuels…

**→ Diffusion :** il sera distribué le plus largement possible lors des opérations événementielles (lire page 2) et par l'intermédiaire des Offices de Tourisme, des partenaires de l'opération et via des réseaux de diffusion à déterminer.

# LE BLOG

**→ Objectif :** créer une dynamique entre les Ambassadeurs et les partenaires.

Au sein du blog de l'ADT, des informations consacrées aux détenteurs de la carte Ambassadeur seront ajoutées dans une rubrique dédiée. Celle-ci sera mise à jour au fur et à mesure des évolutions (nouveau partenaire, nouvelle offre, *etc.*).

→ Les acteurs touristiques continueront à être sollicités régulièrement par leur référent ADT pour communiquer sur leur actualité à laquelle ils pourront ajouter un avantage exclusif dédié aux Ambassadeurs (une invitation à un vernissage, une journée portes ouvertes, une visite guidée privée...).

Ces informations seront également relayées dans une

e-newsletter qui sera envoyée périodiquement aux Ambassadeurs ayant fourni une adresse e-mail et accepté de recevoir des informations émanant de l'ADT et de ses partenaires.

## Nous répondons à vos questions

Virginie Morin
Coordinatrice du dispositif
vmorin@adt79.fr

Corinne Gion
Référente sites de visite
cgion@adt79.fr

Yasmine Guilbard
Référente acteurs de loisirs
yguilbard@adt79.fr

**Agence de Développement Touristique des Deux-Sèvres**
**21 Rue de la Boule d'or**
**CS 18510**
**79000 NIORT**

**Tél : 05 49 778 779**

Agence de développement touristique des Deux-Sèvres

Office de Tourisme Pays du Bocage Bressuirais
Office de Tourisme Haut Val de Sèvre
Tourisme en Gâtine
Office de Tourisme Niort - Marais Poitevin
Office de Tourisme du Pays Mellois
Office de Tourisme du Pays Thouarsais